

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école du Pélican

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement de l'école du Pélican tenue le 27 mai à 19 h à l'édifice Laflamme et à laquelle sont présents :

	Présent	Absent
Amélie Trudel	✓	
Maxime Phaneuf	✓	
Karine Cournoyer	✓	
Marylène L. Beauvais	✓	
Alexandra Lavoie	✓	
Valérie Matte	✓	
Martine Choquette	✓	
Marie-France Viens	✓	
Catherine Brault	✓	
Josiane Santerre	✓	
Chantale Bernier	✓	
Solange Lemoy	✓	
Claudia Setticasi		✓

1. **Ouverture de la séance et vérification du quorum**

À 19 h 02, monsieur Maxime Phaneuf constate le quorum et ouvre la séance.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

Madame Martine Choquette propose d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout suivant au varia :

12.3 Plume

CÉ2023-2024-017

Adopté à l'unanimité.

3. **Adoption du procès-verbal du 8 avril 2024**

Madame Marie-France Viens propose d'adopter le procès-verbal tel que déposé.

CÉ2023-2024-018

Adopté à l'unanimité.

4. **Questions du public**

Aucune

5. **Approbation**

5.1 **Établissement du principe d'encadrement de la contribution financière des parents - frais à la rentrée (art. 77.1)**

Madame Solange Lemoy propose les principes d'encadrement suivants :

- Valider les articles sur les listes d'effets scolaires;
- Frais de la rentrée et cahiers d'exercices des élèves, les montants demandés ne doivent pas dépasser 100 \$;
- En cas de changement d'affectation, l'enseignant pourra aller jusqu'à un maximum de 20% de variation dans les coûts en ne dépassant pas le montant maximal accordé;
- Les frais de photocopies doivent représenter les coûts réels;
- Les cahiers doivent être utilisés à 80% ou selon les balises du Ministère;
- Respect de la politique relative aux contributions financières des parents du centre de services scolaire (voir l'article 212.2 de la LIP)

Il est mentionné de porter une attention particulière à la qualité des photocopies rendues disponibles aux élèves en ce qui concerne la lisibilité et la couleur (le côté attrayant des documents).

Madame Catherine Brault propose d'approuver les frais à la rentrée et les principes d'encadrement.

CÉ2023-2024-019

Approuvé à l'unanimité.

5.2 **Effets scolaires et cahiers d'exercices 2024-2025 (fiche #8)**

- Uniformiser le langage : Couvertures avec attaches écrire Duo-tang en vinyle avec pochettes et 3 attaches;
- Ajouter dans le haut des documents, la phrase que le matériel peut être réutilisé d'une année à l'autre.

Madame Alexandra Lavoie propose d'approuver les effets scolaires et cahiers d'exercices.

CÉ2023-2024-20

Approuvé à l'unanimité.

5.3 **Liste d'effets scolaires pour Passe-Partout 2024-2025**

Madame Amélie Trudel propose d'approuver la liste d'effets scolaires de Passe-Partout.

CÉ2023-2024-021

Approuvé à l'unanimité.

5.4 Frais de la surveillance du midi

Les frais de la surveillance du midi, pour le préscolaire et le primaire, proposés sont les suivants :

- 1^{er} et 2^e enfant :
 - 4 à 5 jours par semaine : 197 \$
 - 1 à 3 jours par semaine : 118 \$
- 1^{er} et 2^e enfant - Garde partagée (1 semaine sur 2) :
 - 4 à 5 jours par semaine : 99 \$
 - 1 à 3 jours par semaine : 58 \$
- 3^e enfant et suivants : Gratuit
- Maximum par famille (préscolaire et primaire seulement) : 394 \$
- Dineurs occasionnels : 4 \$

Madame Karine Cournoyer propose d'approuver les frais.

CÉ2023-2024-022

Approuvé à l'unanimité.

6. Adoption

6.1 Règles de fonctionnement du service de garde (fiche #10)

À l'exception des tarifs et des dates, il n'y a aucun changement.

Madame Amélie Trudel propose d'adopter les règles de fonctionnement du service de garde tel que déposé.

CÉ2023-2024-023

Adopté à l'unanimité.

7. Consultation et résolution des critères de sélection pour une direction d'établissement scolaire (fiche #9)

Madame Alexandra Lavoie propose que le conseil d'établissement conserve les mêmes critères de sélection pour la direction.

CÉ2023-2024-024

Approuvé à l'unanimité

8. Sorties

8.1 Cinéma pour les 5e et 6e année le 20 juin 2024

Madame Josiane Santerre propose d'approuver la sortie au cinéma.

CÉ2023-2024-025

Approuvé à l'unanimité.

8.2 Bibliothèque (groupe 122-123)

Madame Valérie Matte propose d'approuver la sortie à la bibliothèque.

CÉ2023-2024-026

Approuvé à l'unanimité.

9. **Suivi des travaux**

Le suivi est effectué régulièrement.

10. **Suivi de la phase 1 et 2 de la cour d'école**

Phase 1 : classe extérieure + arbres

Très avancé, devrait être fini début du mois de juin.

Phase 2 : arbre + toit : pas approuvé encore.

Terrain de soccer : demande de prix plus réaliste. On suggère d'y ajouter une surface de contour en gazon synthétique.

11. **Mot du représentant du comité de parents**

Le représentant était absent au dernier comité de parents.

12. **Varia**

12.1 **Spectacle de théâtre « Grimoire »**

Un spectacle exceptionnel.

Le Conseil félicite et remercie tous les membres du personnel et enseignants qui se sont impliqués et les élèves pour tous les efforts et énergies déployés.

12.2 **Organisation scolaire 2024-2025**

- 11 groupes à l'édifice Chabanel (un de moins qu'en 2023-2024)

- 10 groupes à l'édifice Laflamme (même nombre qu'en 2023-2024)

12.3 **Plume promotionnelle**

La plume de l'école est petite.

Madame Solange Lemoy fera faire une soumission.

13. **Clôture de la séance**

À 20 h 26, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par monsieur Maxime Phaneuf.

M. Maxime Phaneuf
Président

Mme Solange Lemoy
Directrice